



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Première session ordinaire
Rome, 28 février–2 mars 2022

Distribution: générale

Point 5 de l'ordre du jour

Date: 17 janvier 2022

WFP/EB.1/2022/5-B/3

Original: anglais

Ressources, questions financières et budgétaires

Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Rapport du Comité financier de la FAO

Le Directeur exécutif a le plaisir de présenter ci-après le rapport du Comité financier de la FAO sur les questions concernant le PAM. Le rapport couvre le point suivant de l'ordre du jour:

- Relèvement des plafonds des instruments de financement stratégique (WFP/EB.1/2022/5-B/1)



CONSEIL

Cent soixante-neuvième session

13-17 juin 2022

Rapport de la 189^{ème} session du Comité financier (17 décembre 2021)

Résumé

À sa 189^{ème} session, le Comité a examiné le document intitulé *Relèvement des plafonds des instruments de financement stratégique* avant l'examen de celui-ci par le Conseil d'administration du PAM.

Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est invité à prendre note des vues et recommandations formulées par le Comité financier eu égard au document intitulé *Relèvement des plafonds des instruments de financement stratégique* avant l'examen de celui-ci par le Conseil d'administration du PAM.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. David McSherry
Secrétaire du Comité financier
Courriel: DavidWilliam.McSherry@fao.org
Tél.: +39 06570 53719

Introduction

1. Le Comité a soumis au Conseil le rapport ci-après sur les travaux de sa cent quatre-vingt-neuvième session.
2. Outre la Présidente, Mme Imelda Smolčić Nijers (Uruguay), les représentants des membres ci-dessous étaient présents:
 - Mme Tracy Reid (Australie)
 - M. Mina Rizk (Égypte)
 - M. Kaba Urgessa Dinssa (Éthiopie)
 - M. Kuraya Yoshihiro (Japon)
 - M. José Luis Delgado Crespo (Mexique)
 - Mme Tahirou Rahila Rabiou (Niger)
 - M. Tomás Alberto Duncan Jurado (Panama)
 - M. Vladimir V. Kuznetsov (Fédération de Russie)
 - M. Mohammed Ahmed M. Alghamdi (Arabie saoudite)
 - M. Petter Nilsson (Suède)
 - M. Thanawat Tiensin (Thaïlande)
 - Mme Elizabeth Petrovski (États-Unis d'Amérique)
3. La Présidente a informé le Comité que:
 - Mme Tracy Reid (Australie) avait été désignée pour remplacer Mme Lynda Hayden en tant que représentante de l'Australie à la session;
 - M. Mina Rizk (Égypte) avait été désigné pour remplacer M. Haitham Abdelhady Elshahat en tant que représentant de l'Égypte pour le restant du mandat;
 - M. José Luis Delgado Crespo (Mexique) avait été désigné pour remplacer M. Miguel Jorge García Winder en tant que représentant du Mexique à la session;
 - M. Petter Nilsson (Suède) avait été désigné pour remplacer Mme Pernilla Ivarsson en tant que représentant de la Suède à la session;
 - Mme Elizabeth Petrovski (États-Unis d'Amérique) avait été désignée pour remplacer Mme Jennifer Harhigh en tant que représentante des États-Unis d'Amérique à la session.
4. Le résumé des qualifications des remplaçants des représentants peut être téléchargé sur le site internet des organes directeurs et statutaires, à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/unfao/govbodies/gsbhome/finance-committee/substitute-representatives/fr/>.
5. À titre exceptionnel, la cent quatre-vingt-neuvième session du Comité financier s'est déroulée à distance. Le Comité a confirmé, en vertu des dispositions de l'article VII de son règlement intérieur, qu'il était convenu de suspendre l'application de l'alinéa 4 de l'article II de ce même règlement intérieur, qui exige que les sessions se tiennent au Siège de l'Organisation.
6. Ont également assisté à la cent quatre-vingt-neuvième session du Comité les observateurs sans droit de parole des membres ci-dessous:
 - Allemagne
 - Belgique
 - Brésil
 - Chine
 - Colombie
 - Congo
 - Malaisie
 - Maroc
 - Mauritanie
 - Philippines
 - République dominicaine
 - Sénégal

Questions intéressant le Programme alimentaire mondial

Relèvement des plafonds des instruments de financement stratégique

7. Le Comité a examiné le document intitulé *Relèvement des plafonds des instruments de financement stratégique*, et indiqué qu'il avait accepté de procéder à l'examen de ce document par correspondance.
8. Le Comité a rappelé qu'il était favorable à l'utilisation par le PAM des instruments de préfinancement, qui sont très utiles pour accroître la souplesse, la capacité d'ajustement et l'efficacité des opérations que celui-ci mène.
9. Le Comité a reconnu que la gravité sans précédent de l'insécurité alimentaire aiguë qui sévissait à l'échelle mondiale, notamment en Afghanistan, en Éthiopie et au Yémen, exigeait une augmentation urgente du plafond du dispositif de prêts internes en faveur des projets et du Mécanisme de gestion globale des vivres pour que le PAM puisse faire face à la demande accrue de ces instruments.
10. Le Comité a pris note des informations complémentaires communiquées par la direction du PAM au sujet de l'analyse réalisée par le Boston Consulting Group en 2014 et en 2021 et de la façon dont les risques financiers associés aux instruments de préfinancement étaient gérés. Le Comité a noté que le dispositif de prêts internes en faveur des projets et le Mécanisme de gestion globale des vivres étaient gérés de manière indépendante et comprenaient un filet de sécurité s'élevant à 95,2 millions de dollars É.-U. et à 6 millions de dollars respectivement. Dans le cas du dispositif de prêts internes en faveur des projets, l'approche systématique mise en place comprenait un processus éprouvé de prévision des contributions et une analyse rigoureuse des tendances régulièrement actualisée sur une plateforme institutionnelle. Le Comité a également été informé que des procédures strictes d'examen étaient en place pour étudier les avances d'un montant supérieur à 80 pour cent des contributions prévues ainsi que les avances provenant de donateurs avec lesquels le PAM n'entretenait pas de relations de longue date. Pour le Mécanisme de gestion globale des vivres, la gestion des risques était assurée en achetant des produits de base communs à plusieurs pays de façon à reconstituer les stocks de produits alimentaires établis sur la base d'une planification rigoureuse de la demande et des ressources, et en souscrivant des assurances pour couvrir un large éventail de pertes.
11. Le Comité a pris note de l'importance des activités d'achat aux petits exploitants agricoles dans le cadre du Mécanisme de gestion globale des vivres et des achats locaux/régionaux pour atteindre l'objectif fixé par le PAM.
12. **Le Comité:**
 - a) **a examiné le document intitulé *Relèvement des plafonds des instruments de financement stratégique*;**
 - b) **a recommandé que le Conseil d'administration approuve les augmentations de plafond proposées suivantes: relèvement du plafond du dispositif de prêts internes en faveur des projets, pour le porter de 570 millions de dollars É.-U. à 760 millions de dollars, tout en conservant comme filet de sécurité la réserve opérationnelle à son niveau actuel, soit 95,2 millions de dollars; et relèvement du plafond du Mécanisme de gestion globale des vivres, pour le porter de 660 millions de dollars à 800 millions de dollars, tout en conservant une réserve de 6 millions de dollars;**

- c) **a noté** que la direction du PAM présentait au Conseil d'administration un rapport annuel sur l'utilisation de ses instruments de préfinancement et **a recommandé** d'y intégrer un examen portant sur la question de savoir si les plafonds devaient être maintenus aux niveaux supérieurs qui avaient été adoptés et sur le montant affecté aux achats aux petits exploitants agricoles ainsi que de la gestion des risques financiers à cet égard;
- d) **a recommandé** également que le Conseil d'administration demande qu'on l'informe immédiatement de l'évolution des profils de risque, de toute utilisation supplémentaire des réserves en cas de non-versement des contributions prévues pour le dispositif de prêts internes en faveur des projets ou des pertes importantes de produits alimentaires enregistrées dans le cadre du Mécanisme de gestion globale des vivres; et
- e) **a encouragé** à poursuivre les efforts destinés à sensibiliser les donateurs aux avantages que procurent les financements souples et prévisibles, qui permettent également d'utiliser les instruments de financement stratégique du PAM tels que le dispositif de prêts internes en faveur des projets et le Mécanisme de gestion globale des vivres et offrent au PAM la possibilité d'exploiter pleinement les gains d'efficience potentiels de ces instruments.

Autres questions

Date et lieu de la cent quatre-vingt-dixième session

13. Le Comité a été informé que la session suivante se tiendrait du 16 au 20 mai 2022. L'organisation de la session dépendrait de l'évolution des restrictions liées à la COVID-19.